

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DU RHÔNE

**COMMUNE DE CONDRIEU
EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU VENDREDI 5 JUIN 2026

Le vendredi cinq juin deux mille vingt-six, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire sous la présidence de Madame Magalie VEYRIER, Maire.

Membres présents : Magalie VEYRIER ; Cécile AUBERT-MICHEL ; Sylvie CHENAVIER-DIANI ; Eric MOUNIER ; Lucie BRIATTE ; Aurélien CELLIER ; Jean-Frédéric VINCIGUERRA ; Raymond MICHEL ; Daniel DURR ; Stéphane BOULAHBAS ; Emmanuelle BRACCO ; Virginie JEGAT ; Alexis BISIAUX ; Priscille MICHEL ; Michaël FAVIER ; Berthine SAVIGNAN ; Serge DREVON ; Sylvie LAPORTE ; Elisabeth POZZI ; Jérôme MORGANT ; Guillaume GEORGE ; Loïc RENAudeau ;

Membres absents : Jean-Marie FAVRE ; Gaëlle FRERY-RIGALDIES ; Maud ALLIBE ; Laura PARET ; Kentin PARET ;

Pouvoirs : Jean-Marie FAVRE à Alexis BISIAUX ; Gaëlle FRERY-RIGALDIES à Sylvie DIANI ; Maud ALLIBE à Priscille MICHEL ; Laura PARET à Stéphane BOULAHBAS ; Kentin PARET à Magalie VEYRIER ;

Nombre de membres en exercice : 27 **Nombre de membres présents** : 22 **Nombre de voix** : 27

Date de Convocation : 29 mai 2026

Secrétaire : Stéphane BOULAHBAS

2026-42 – DESIGNATION D'UN ELU SIGNATAIRE AU TITRE DE L'ARTICLE L.422-7 DU CODE DE L'URBANISME

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.422-7 du Code de l'urbanisme,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de désigner en son sein un élu pour signer les décisions concernant les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées par Madame la maire durant son mandat ; que cette démarche vise éviter les risques de conflit d'intérêt ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide,

Article 1^{er} : De désigner Monsieur Jean-Marie FAVRE à prendre la décision concernant l'autorisation d'urbanisme déposée par Madame la maire.

Article 2 : D'autoriser Monsieur Jean-Marie FAVRE à signer ladite autorisation ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le

ID : 069-216900647-20260605-CM2026_42-DE

Pour extrait conforme,

Condrieu, le 5 juin 2026

La Maire,

Magalie VEYRIER



Le secrétaire de séance,
Stéphane BOULAHBAS